



Mme Valérie SENENTZ
Directrice de CDG9

Copie : Mr Laurent GASSE
Directeur des Ressources Humaines
Mr Régis LACOTE
Directeur de l'aéroport de Paris-CDG
Mr Baptiste DANON
Responsable Pôle Opérations Ouest
Mme Deniz GUL
Secrétaire de la C3SCT 1

Roissy, le 23 janvier 2024

Objet : Situation des Coordonnateurs PHMR du Pôle Ouest de Paris-CDG

Madame Senentz,

Je prends contact avec vous pour donner suite à un échange avec les CPHMR du pôle Ouest vendredi 19 janvier. Nous avons provoqué cette discussion après avoir été interpellés sur leurs difficultés vécues au quotidien et nous sommes particulièrement préoccupés par la situation dont ils ont témoigné :

- La grille initiale n'est pas respectée, et ils subissent des décalages systématiques dont ils ne sont jamais prévenus avant la sortie du TDS. Cela perturbe leur organisation familiale et complique régulièrement leur vie personnelle (y compris le suivi médical de certains collègues par exemple) ;
- Ces décalages les conduisent beaucoup trop régulièrement à effectuer 3 matins consécutifs, et à répéter ces séries plusieurs fois dans le mois. Ce qui est totalement contraire au principe initial qui était d'avoir un rythme régulier avec 2 matins/2 soirs pour les séries de 4 vacations ou 2M/1S et 1M/2S pour les séries de 3 vacations ;
- Les agents se retrouvent trop souvent seuls pour couvrir les 3 territoires du pôle et témoignent de leur impossibilité d'assumer correctement leur mission dans ces conditions, ce qui génère un stress insupportable sur ces vacations en essayant de répondre à l'ensemble des sollicitations (de la part de la hiérarchie, des compagnies aériennes et du prestataire) ;
- Nos collègues peuvent difficilement poser des récupérations et exercer leur droit à repos, et s'inquiètent par ailleurs, une fois de plus, à l'approche de la fin de période de modulation de la gestion de ce stock inutilisé.

Pour nous ces 4 points font apparaître nettement un souci de réalisation de l'effectif nécessaire à tenir le BO, qui est par ailleurs sous-estimé de l'avis unanime du groupe de travail.

- L'absence de fiche de fonction définitive élaborée en concertation avec les collègues, ainsi que d'une procédure écrite en cas d'effectif insuffisant, qui seraient présentées à l'ensemble de la chaîne opérationnelle, conduit à de nombreuses incompréhensions et approximations dans le travail quotidien ;
- Enfin les collègues ont unanimement décrit une souffrance face à la charge de travail qui semble s'accroître inexorablement, et exprimé une très vive inquiétude face à la perspective de la saison estivale qui va les impacter encore plus fortement avec la séquence des jeux Paralympiques.
Cette échéance représente évidemment un objectif majeur dans leur activité ou ils auront à cœur de montrer l'étendue de leur savoir-faire spécifique et de leurs compétences professionnelles et ils disent sans ambiguïté qu'ils ne pensent pas disposer de l'effectif et des moyens pour faire face aux attentes.

Pour faire suite à cette discussion avec les collègues, nous tenons à vous partager plusieurs éléments importants, qui nécessitent tous des réponses et des réactions rapides :

Tout d'abord nous vous demandons au plus vite un point RH sur le groupe de travail, en particulier le nombre d'ETP "œuvrant" selon la notion que nous avons utilisé lors des CSE extraordinaires de cet été à la suite de l'alerte pour DGI, avec une projection sur la pose des congés d'été et les TDS de toute la période des JOP.

Nous voulons comprendre ce qui peut justifier cette désorganisation constante de la grille et cette tension permanente sur le BO, et entendre vos propositions pour revenir à un fonctionnement nominal permanent, indispensable au quotidien, et ce encore plus dans la perspective de l'été 2024.

Un poste est actuellement à l'affichage et les collègues veulent connaître ou en est le recrutement. Cette ouverture de poste apparaissant de toute évidence bien insuffisante compte tenu de la situation.

Nous souhaitons également rouvrir une discussion extrêmement rapide sur la définition du besoin opérationnel et la couverture des territoires du pôle. La discussion avec les collègues a mis en lumière que la diminution de l'effectif quotidien que vous avez décidé lors des réorganisations ne permet pas un fonctionnement soutenable par les salariés, alors même que les terminaux A et C restent fermés pour l'instant.

Simultanément nous exigeons que des fiches de fonction et des procédures "délestées" (en cas de BO dégradée) soient élaborées et validées avec les collègues, et diffusées par l'encadrement à l'ensemble des acteurs de l'accueil PHMR (ADP comme prestataires).

A ce sujet nous tenons à vous signifier que les collègues ont décidé à l'unanimité de refuser de couvrir l'ensemble des territoires et de se déplacer sur la plateforme entre les terminaux à chaque fois qu'ils seront seuls. Et ce tant que des mesures significatives n'auront pas été mises en œuvre pour répondre aux problèmes d'effectifs.

Enfin le groupe de travail revendique la reconnaissance de l'investissement indiscutable dont ils font preuve depuis la reprise du trafic, et de l'engagement que représente pour eux l'accueil des JOP par l'octroi d'1 échelon pour toutes et tous (ou de la prime définie à l'article 4 de l'accord du 13 juillet 2021 le cas échéant).

Pour conclure je vous précise que faute d'une réponse rapide, et par souci de préservation des collègues qui témoignent collectivement d'une souffrance lors des vacances et de l'angoisse que leur inspire les prochaines échéances, je déposerai une Alerte pour Danger Grave et Imminent.

Dans l'attente de votre retour,
Cordialement

Emmanuel DUCHEMIN-HUMBERT,
Délégué syndical FO